

TOURNOI PROVINCIAL – REGLEMENT

1. Le club de Champ d'en haut(N 130.) organise le samedi 25/02/2012 son tournoi annuel au Collège N-D de la paix situé Place Notre-Dame de la Paix à ERPENT.
Ce tournoi est qualificatif pour la journée finale des Masters Namurois du 22 avril 2012 qui sera organisée par le club de Somzee
2. Le tournoi se joue selon les statuts et règlements de la FRBTT et est exclusivement réservé aux personnes affiliées à l'une des Ailes de la FRBTT ou à une Fédération reconnue par l'ITTF. Chacun doit pouvoir, le cas échéant, présenter un document d'identité.
3. Il sera fait usage de 10 tables et de balles de couleur orange Le maximum d'inscriptions sera de 250.
4. Le droit de participation est fixé à 3 €par série.
5. Lors de l'inscription, il est impératif de communiquer le numéro de licence, prénom, nom, classement, indice du club d'appartenance et les séries désirées.
6. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 séries (NC-E6/E4-E2/E0-D6/D4-D2/D0-C-B-BSPECIAL chaque joueur doit s'inscrire dans la série de son classement et éventuellement dans la série supérieure ou une série spéciale. Le 1^o tour de toutes les séries se fera par poule de 3 (au minimum) sauf **éventuellement** les séries spéciales De manière à éviter les absences et pour permettre de jouer correctement en poule, le montant des inscriptions des absents sera doublé.les dames doivent s inscrire avec leur classement homme.
7. Les matches se jouent en 3 sets gagnants de 11 points.
8. Le dernier d'une poule ou le perdant dans le tableau final est tenu de conserver la balle et de rester à la table pour y arbitrer le match suivant. Le vainqueur de poule ou le gagnant dans le tableau final est tenu de rapporter le résultat auprès du juge-arbitre et de transmettre la fiche suivante à la table où il vient de disputer son match. En s'engageant au tournoi, chacun déclare accepter cette règle et, en cas de refus, s'expose à des sanctions fédérales.
9. L'équipement des joueurs devra être conforme aux règlements en vigueur à la FRBTT. Le port de chaussures à semelles noires est strictement interdit.
10. Il est interdit de fumer dans les locaux du collège.
11. Le juge-arbitre et les membres du comité prendront toutes les décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement du tournoi.
12. Le comité organisateur se réserve le droit de supprimer les séries ne réunissant pas 4 inscriptions. Il décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

Horaire 8h30 NC
9H00 E2/E0
10H30 E6/E4
12H00 D6/D4
13H30 D2/D0
14H00 BSPECIAL
15H30 C
17H30 B

13. Inscriptions : Elles sont à envoyer à PETIT PATRICK
E-mail : champdenhaut@gmail.com ou tel 0498/493978
Jusqu'au jeudi 23/02/2012 à 22h30
L'élaboration des tableaux aura lieu le vendredi 24/02/2012 à 15h00 à l'adresse suivante :
Rue du Grand Tige 40 à 5101 ERPENT.
14. Résultats : les résultats sont à envoyer à Pascal NOËL, rue Saint Roch, 43 – 5670 NISMES sauf s'ils sont remis à un représentant du CPN ce jour-là.

JUGE-ARBITRE

Petit Patrick

ADJOINTS EVENTUELS

Les membres du comité du
Champ d'en haut